



N° 132
14 mai 2003
Bimensuel

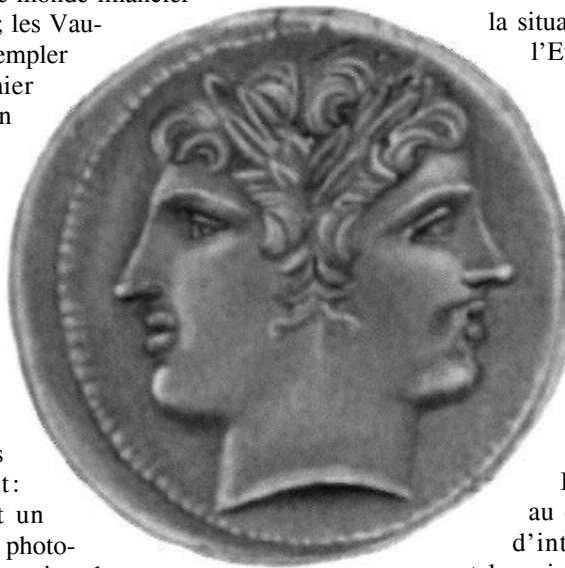
Les leçons d'un rating

Le premier «rating» auquel a été soumis le Canton de Vaud lui attribue la note «A». Une faible note, liée à l'endettement du Canton, et qui aurait pu être plus basse encore sans le programme de législature. Ci-dessous, les explications du chef du Département des finances.

Tel Janus, un rating présente deux visages. Le monde financier en voit un; les Vaudois doivent contempler l'autre. En premier lieu, cette notation revêt un caractère technique. Il s'agit d'un instrument destiné à disposer d'une bonne vision avant d'accorder ou de contracter un prêt. Le second usage n'est pas moins important: ce rating établit un constat, il est une photographie sans concession de la situation de notre canton, de sa force et de sa faiblesse. Or que nous enseigne le rating de l'Etat de Vaud? Il signale que le Canton ne se porte pas si mal. Le tissu économique, les conditions cadres, les infrastructures, les atouts géographiques, la qualité de vie, la stabilité sociale, le niveau professionnel des habitants permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. Cependant l'Etat rencontre de véritables difficultés; il doit rapidement résoudre des questions structurelles et contenir l'augmentation des besoins.

Tous les jours, je constate l'excellente qualité de l'administration et son souci constant d'assurer un service public de qualité. Malheureusement, je dois aussi souvent relever que le soin d'économiser est considéré par l'administration comme une préoccupation exclusive, voire comme un penchant maniaque, du seul Département des finances. Or bien des pans de l'Etat ont conservé des habitudes, qui ne peuvent plus avoir cours. Ils se soucient d'augmenter la

qualité et le nombre des prestations qu'ils offrent aux usagers, oubliant de la situation financière de l'Etat.



Je constate qu'il existe de nombreuses possibilités de réaliser des économies simples et souvent peu douloureuses. Il suffit que chacun se sente concerné par les difficultés de l'Etat.

Il n'appartient pas au chef des finances d'intervenir afin que tel service plie en deux des

feuilles pour effectuer ses envois en courrier lent et en format C5 plutôt qu'en courrier rapide et en format A4. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

La notation du canton invite le Conseil d'Etat et tous les collaborateurs à prendre leurs responsabilités. Si chacun n'a pas le souci du bien commun qui passe par l'équilibre des comptes, chacun pâtira du déséquilibre général. Chaque secteur doit savoir réformer voire abandonner des tâches secondaires pour assurer la pérennité de ses missions essentielles. Tel est le message que nous délivre le rating. Il invite les autorités à opérer des choix dans les nouveaux projets, comme dans la continuation de certaines prestations. Il invite aussi chaque collaborateur de l'Etat à réfléchir aux possibilités d'économies dans son domaine, à les réaliser ou à en faire part à sa hiérarchie.

C'est une condition indispensable à l'amélioration de notre crédit et à la pérennité d'un Etat fort. On a besoin de vous!

Pascal Broulis

Dans ce numéro



FINANCES

En complément aux propos ci-contre de Pascal Broulis, les explications de Francis Randin, chef du SAGEFI, sur les conséquences d'une telle notation pour la gestion financière de l'Etat de Vaud.

3



EMPLOI

15 postes vacants.

4



VIOLON D'INGRÈS

Michel Werffeli ou comment créer et jouer une musique «propre».

6



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine.

7

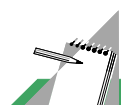


MEMENTO

Le Musée de zoologie explore la relation entre l'homme, Dieu et les animaux. Passionnant.

8





PETITES ANNONCES

A vendre: Scooter Honda Freeway 250cm³, bleu-vert foncé, acheté octobre 2002, parfait état, neuf: 7420.-, cédé: 4200.- Tél: 078/ 6287324

A vendre: Lit-mezzanine 1 place, bois clair, utilisé moins d'une année, neuf: 230.-, cédé: 115.- (avec matelas: le tout 250.-). Tél: 078/ 6287324.

A vendre: voiture Mercedes grise 190 L, 1ère mise en circulation en 1987, 150'000 km, en parfait état, expertise récente. Prix fr. 6'000.- (à discuter). Tél privé: 021/ 691.85.02. Tél prof: 021/316.22.13.

A vendre: Volvo S60 2.4T AWD, valeur à neuf 59 000 francs, année 2002, vert bouteille, 15 000 Km, véhicule soigné et non accidenté, 45 000 francs comptant, yc équipement d'hiver, Tél.: 021 647 4482 ou 021 316 71 53.

A vendre: Scooter Honda Spacy 125, 5000 km, année 2001, accessoires. Tél. 021 784 44 33 ou 079 783 46 45, le soir.

A vendre: 3 fenêtres double vitrage, 3 portes intérieures, 1 porte d'entrée, 1 guichet intérieur; le tout en sapin, avec cadre, bon état. Prix: 450.- ou au détail. Renseignements et mesures: 021 943 26 75 (le soir).

A vendre: lits superposés 90x190, détachables en 2 lits jumeaux, pin massif, 2 matelas en très bon état ainsi que 3 tiroirs à linges ou à jouets. Prix à l'emporter 800 francs. Tél. 021.316.19.10 (heures de bureau) ou 021.652.60.45 (dès 18 heures).

A vendre: cadre de lit 180x200 cm + 2 sommiers 90x200 + 2 tables de nuit. Prix: 500.-. Tél.: 021/921 74 84.

A vendre: Renault Mégane 2.0l 16v, 150cv, 1999, 40 000 km, noir métal, TB état, air conditionné, jantes alu, 4 airbags, changeur 6 CD, ordinateur de bord, antibrouillards, siège sport + volant cuir, 4 roues hiver. 15 000 frs. Tél: 021 646 64 07 (soirée).



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Chantal Tauxe, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: La.Gazette@chancellerie.vd.ch

ACTUEL

Dans la peau de Jeanne, dans la peau de Jean

Proposée par le Bureau de l'égalité des chances dans le cadre du centenaire de la faculté des Sciences sociales et politique (SSP), l'exposition *Dans la peau de Jeanne, dans la peau de Jean*, présente une réflexion sur les parcours de vie des femmes et des hommes. Elle a été mise sur pied en 2001 dans le cadre du festival sciences et cité en colla-

boration avec des membres de la faculté des SSP.

Du 7 au 25 mai à l'Espace Arlaud, pl. Riponne, Lausanne. Mer.-vend.: 12h-18h et sam.-dim.: 11h-17h. **Visites guidées** lundi 19 mai et mardi 20 mai de 10h15 à 12h, animées par deux enseignantes à la faculté des SSP. www.unil.ch/egalite. Info sur le centenaire des SSP: www.ssp.unil.ch

Les résultats d'examen du CFC on line



Tapez www.djf.vd.ch/sfp et vous pourrez aussitôt savoir si vous avez décroché votre CFC. L'attente est toujours trop longue lorsque un candidat au CFC souhaite connaître ses résultats d'examens ou pour le moins savoir s'il a obtenu son certificat fédéral de capacité.

Dès cette année, le Service de la formation professionnelle (SFP) publiera, sur son site Internet, le nom des personnes ayant obtenu leur CFC aussitôt que l'ensem-

ble des résultats d'examens d'une profession aura été avalisé par ses soins.

Le SFP a pris toutes les précautions pour offrir un service fiable aux candidats mais rappelle toutefois que seul le bulletin de notes officiel fait foi. Il est par ailleurs inutile de prendre contact par téléphone pour obtenir des résultats d'examens, aucune information n'étant délivrée par ce canal.

Marc Morandi, Chef du secteur examens, examens.prof@sfp.vd.ch

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées ci-contre.

Surveillants de la faune et gardes-pêche se présentent au public

Question à cent sous: mais que font donc les surveillants de la faune et les gardes-pêche? Si certains spécialistes en ont une idée, le grand public, lui, n'a généralement pas de réponse précise à la question. C'est pourquoi le Service des forêts, de la faune et de la nature organise une manifestation le 17 mai, à Orbe, afin de mieux faire connaître les fonctions à haute responsabilité des 10 gardes-pêche et des 9 surveillants de la faune du canton de Vaud.

Outre leur fonction de police de la faune, de la pêche et de la protection des eaux, mieux connue du public, les gardes-pêche et surveillants de la faune suivent par exemple l'état et l'évolution des populations des nombreuses espèces de la faune du canton et protègent les biotopes terrestres et aquatiques.

Concours à la clé

Lors de cette manifestation, les visiteurs pourront participer à un concours. Les prix: des permis de pêche, des journées à passer en compagnie d'un garde-pêche ou d'un surveillant de la faune, des entrées gratuites au Musée du Léman à Nyon.

Samedi 17 mai, de 10h à 16h, à Orbe, au lieu-dit «Le Puisoir», (vers le terrain de foot). Service des forêts, de la faune et de la nature, conservation de la faune et inspection de la pêche, 021/694 82 00 ou 694 82 30.





Notation Standard & Poors

Les effets d'une mauvaise note sur les finances de l'Etat

Les collectivités publiques les mieux notées trouvent facilement des fonds à emprunter, aux meilleures conditions. Avec la note «A», le Canton de Vaud risque de payer des intérêts plus élevés que d'autres. Explications du chef du SAGEFI.

L'agence de notation Standard & Poor's vient d'octroyer à l'Etat de Vaud la note «A». Sur le plan international, c'est un résultat honorable, sans plus. Par contre, en comparaison des autres collectivités publiques de notre pays, notre Canton se situe au dernier rang. Pour reprendre les termes d'un article de Finanz und Wirtschaft: «Vaud reçoit la lanterne rouge de Standard & Poor's».

Dès lors la question se pose de savoir si notre Canton va payer plus cher les emprunts qu'il émet régulièrement sur le marché des capitaux pour financer un endettement qui vient de franchir ces dernières semaines la barre des 8 milliards de francs. La réponse est oui. Mais pourquoi?

Lorsqu'un débiteur souhaite se financer à long terme, il va payer un intérêt sur le montant qu'il emprunte. L'intérêt représente le

prix que paye un débiteur à son créancier pour la mise à disposition des capitaux empruntés. Cet intérêt se compose d'un prix de base qui dépend d'une part de l'offre et de la demande en capitaux et, d'autre part, d'une prime de risque qui, elle, dépend de sa capacité à rembourser. C'est cette prime de risque qui est évaluée par les agences de notation telles que Standard & Poor's, à laquelle le Conseil d'Etat a eu recours pour assurer la notation des emprunts émis par l'Etat de Vaud.

Plus la note est élevée, plus la prime de risque est basse. A l'inverse, plus la note est basse, plus la prime de risque est élevée puisque la capacité à rembourser est jugée inférieure. Si, comme c'est le cas pour notre Canton, la note obtenue est plutôt moyenne, cela signifie qu'il devra payer une prime de risque plus élevée par rapport à des débiteurs mieux notés.

Coût supplémentaire: 20 millions de francs

Ainsi, par rapport à la Confédération, qui est considérée comme un des meilleurs débiteurs au monde, l'Etat de Vaud doit actuellement payer un surcoût qui se monte 0,6% par année. Il y a dix ans, lorsque la dette du Canton était relativement faible, ce surcoût était de 0,3% par an. Cette augmentation va représenter à terme un renchérissement de 20 millions des intérêts payés par l'Etat sur un montant de 6 milliards empruntés à long terme, le solde étant emprunté à court terme, à moins d'une année, sur le marché monétaire qui obéit à une logique moins contraignante, les échéances étant plus rapprochées.

A cela vient s'ajouter un problème qui est plus complexe à gérer. Les investisseurs institutionnels, plus particulièrement les caisses de pensions, qui acquièrent une grande partie des emprunts émis par des collectivités publiques, vont donner en priorité la préférence à des débiteurs qui bénéficient d'une bonne note, même si le taux est plus bas. Ils seront plus réticents à placer leurs capitaux auprès d'un débiteur d'une qualité inférieure qui accumule depuis de nombreuses années des déficits importants. C'est le cas de notre Canton qui est devenu un gros emprunteur pour financer ses déficits récurrents, ce qui provoque un effet de saturation qui rend le placement de ses emprunts plus difficile.

«Le désordre de vos finances est inquiétant»

En conclusion, ce que nous dit Standard & Poor's, mais aussi l'ensemble de la communauté financière, est simple: «Votre canton a un potentiel de développement au dessus de la moyenne, dans un environnement exceptionnel. Mais le désordre de vos finances cantonales est inquiétant. Il est temps que vous vous décidiez enfin à vous reprendre en main. Vous détenez les clés de votre réussite comme celles de vos échecs. Vous ne pourrez continuer à voir les intérêts de votre dette manger plus du 5% de vos revenus et plus du 10% des impôts que vous percevez. Cette manière de faire limite votre capacité à investir dans votre futur que nous estimons pouvoir être brillant! Si vous persistez dans la voie actuelle, vous allez vous appauvrir, faute de pouvoir investir. Par conséquent la capacité de votre économie à produire de la richesse va se dégrader. Vous percevrez alors moins d'impôts. Vous allez entrer dans la spirale infernale d'une dette qui va vous coûter toujours plus cher, dont les intérêts vont prendre une part toujours croissante de vos revenus.»

Francis Randin

Comparaisons pour le Canton

SUISSE	
Canton, ville	Note / perspective
Zurich (canton)	AAA / stable
Bâle-ville (canton)	AA+ / stable
Argovie	AA+ / stable
Grisons	AA / stable
Lucerne (canton)	AA / stable
Genève (ville)	AA- / stable
Lausanne (ville)	AA- / stable
Genève (canton)	A+ / négatif
Vaud (canton)	A / stable

Entreprise	Note / perspective
Banque cantonale de Zurich	AAA / stable
Novartis	AAA / stable
Nestlé	AAA / négative
UBS	AA / stable
Crédit suisse	A+ / stable

MONDÉE	
Pays, région, ville	Note / perspective
Suisse	AAA / stable
France	AAA / stable
Allemagne	AAA / stable
Espagne	AA+ / stable
Italie	AA / négative
Hong Kong	A+ / stable
Rome (province)	A+ / stable
Dunkerke (com. urbaine)	A+ / stable
Chypre	A / stable
Botswana	A / stable
Malaga (ville)	A / stable
Vaud (canton)	A / stable
Chili	A- / positive
Prague	A- / stable
Lettonie	BBB+ / stable
Thaïlande	BBB- / positive



Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

DEC Département de l'économie

Collaborateur administratif (Collaborateur financier) H/F, pour le Service du logement 100%

Mission: élaboration du budget, contrôle des comptabilités d'immeubles, gestion du contentieux, exécution de plans financiers d'immeubles, gestion administrative des ressources humaines (cl. 21-24).

Renseignements: M. Pascal Dunand, 021/316.63.80

Adresse: réf. 4038G, Service du logement, M. Yves Martin, Rue Saint-Martin 2 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 20.05.03

Publié dans la FAO le 06.05.03

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Laborantin- médical-e ou Laborantin-e principal-e à l'Institut de biologie cellulaire et de morphologie de l'Université de Lausanne 100%

Mission: responsabilité de cultures cellulaires et de l'analyse moléculaire d'un projet de recherche sur les mécanismes de la mort cellulaire. Gestion des commandes du groupe de recherche. (cl.).

Renseignements: M. Egbert Welker, 021/692.51.25

Adresse: réf. 4191G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 13.05.03

Employé-e principal-e d'administration au Centre audiovisuel de l'Université de Lausanne 70%

Mission: responsabilité de l'administration et de l'accueil du centre audiovisuel. Gestion de l'accueil, des plannings, du Help desk, renseignements et réservation des services fournis aux utilisateurs. Administration du centre, comptabilité (signature des factures, web reporting financier), secrétariat (correspondance). Gestion des fournitures du centre (secrétariat du Bâtiment central, bureaux délocalisés, dépôts du centre). Gestion des événements, cours, visites, réceptions et manifestations organisées par le centre (cl. 14-16).

Renseignements: M. Jérôme Grosse, 021/692.22.71

Adresse: réf. 4192G, Bureau de gestion du personnel de l'Université, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 13.05.03

Secrétaire (Employé-e principal-e d'administration) pour le Service de la formation professionnelle 100%

Mission: organiser et assurer le secrétariat et le suivi administratif des dossiers de la direction de l'enseignement professionnel (cl. 14-16).

Renseignements: M. Christophe Honegger, 021/316.63.34

Adresse: réf. 4181G, Service de la formation professionnelle, M. Christophe Honegger, St-Martin 24 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 06.05.03

DINF Département des infrastructures

Ouvrier/ère qualifié-e au Service de l'information sur le territoire 50% (horaire à convenir, journées complètes)

Mission: travaux de mesures sur le terrain, nivellement, pose de repères de référence pour la mensuration cadastrale. Entretien de matériel et petits travaux de bureau. Poste convenant à un maçon ou ouvrier travaillant de manière précise et indépendante (cl. 10-12).

Renseignements: M. André Jolidon, 021/316.24.68

Adresse: réf. 4190G, Service de l'information sur le territoire, M. André Jolidon, Av. de l'Université 3 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 13.05.03

Ouvrier/ère qualifié-e (Employé-e d'entretien jardin/paysage des autoroutes) pour le Centre d'entretien des routes nationales de Bursins 100%

Mission: assurer, de manière indépendante, la conduite de véhicules et engins particuliers qui nécessitent des connaissances approfondies et une pratique spécifique, de manière à garantir l'engagement judicieux de ce matériel dans le cadre des transports divers et de l'entretien des routes. Assurer sur place la coordination des activités d'une équipe exécutant des travaux d'entretien courants ou urgents sur la route. L'ensemble des travaux sera effectué dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité (cl. 10-12).

Renseignements: M. Jean-Pierre Boutellier, 021/824.14.71

Adresse: réf. 4188G, Centre d'entretien des routes nationales, M. Jean-Pierre Boutellier

Publié dans la FAO le 06.05.03

Chauffeur/euse des routes nationales pour le Centre d'entretien des routes nationales de Bursins 100%

Mission: conduire des véhicules utilitaires et éventuellement effectuer d'autres travaux. Travail varié et intéressant, individuel et en équipe, à l'intérieur et à l'extérieur (cl. 9-11).

Renseignements: M. Jean-Pierre Boutellier, 021/824.14.71

Adresse: réf. 3761G, Centre d'entretien des routes nationales, M. Jean-Pierre Boutellier

Publié dans la FAO le 06.05.03

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Employé-e d'administration ou Employé-e de bureau qualifié-e au Service des automobiles et de la navigation 100%

Mission: immatriculer des véhicules routiers et délivrer les permis de conduire.

Renseignements: M. Jean-François Abate, 024/557.65.10
Adresse: réf. 4185G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne
Publié dans la FAO le 06.05.03

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Employé-e principal-e d'administration pour le Service de justice, intérieur et cultes 80%

Mission: recouvrement des listes de frais pénales (cl. 14-16).

Renseignements: M. Fabrice Weber, 021/316.45.48

Adresse: réf. 4149G, Service de justice, intérieur et cultes, M. Fabrice Weber, Place du Château 1 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 06.05.03

OJV

Ordre judiciaire vaudois

Premier greffier-substitut (H/F) au Tribunal d'arrondissement de Lausanne 100%

Mission: s'assurer de la bonne marche du greffe pénal, dépouiller les dossiers pénaux et rédiger de brèves décisions judiciaires notamment. Assister le greffier dans les tâches administratives déléguées par le premier président, et remplacer le greffier durant ses absences (cl. 23-26).

Renseignements: M. Philippe Dousse, 021/316.68.68

Adresse: réf. 4189G, M. le Premier président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Av. E.-Ansermet 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 13.05.03

(2 postes) Greffier-substitut (H/F) pour le Tribunal des mineurs 100%

Mission: tenir les procès-verbaux d'audiences, rédiger des jugements et des décisions judiciaires rendues en cours (enquête) ou au terme d'une procédure (exécution), effectuer des recherches de doctrine et de jurisprudence. Assister les présidents, les vice-présidents et les juges délégués du Tribunal et remplacer, le cas échéant, les autres greffiers-substituts (cl. 21-25).

Renseignements: M. Christian Clerici, 021/316.68.00

Adresse: réf. 4186G et 4187G, Tribunal des mineurs, M. Christian Clerici, Trabandan 28 – 1014 Lausanne

Publiés dans la FAO le 06.05.03

Spécialiste d'opérations (H/F) A, B, C ou Employé-e d'administration pour l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 100%

Mission: gestion des dossiers de faillite.

Renseignements: M. Charles Kammermann, 021/316.65.10

Adresse: réf. 4182G, Office des faillites de l'arrondissement de

Lausanne, M. Charles Kammermann, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 06.05.03

Employé-e d'administration à l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne 100%

Mission: gestion des dossiers de faillite (cl. 10-12).

Renseignements: M. Charles Kammermann, 021/316.65.10

Adresse: réf. 4183G, Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, M. Charles Kammermann, Ch. du Trabandan 28 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 06.05.03

Employé-e d'administration à l'Office du juge d'instruction cantonal, pour une durée déterminée au 31.12.03 80%

Mission: au sein d'un greffe de juge d'instruction: tenue à jour des dossiers, dactylographie de la correspondance et des décisions judiciaires, relations téléphoniques avec différents intervenants. Recherches.

Ponctuellement: collaboration aux travaux de la chancellerie (réception, traitement du courrier...) (cl. 10-12).

Renseignements: Mme Sylviane Buzzacchera, 021/316.64.70

Adresse: réf. 4184G, Juge d'instruction cantonal, M. Jacques Antenen, Valentin 34 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 06.05.03

Postes vacants dans l'enseignement obligatoire vaudois

Rentrée d'août 2003

Tous les maîtres titulaires d'un titre reconnu et actuellement à la recherche d'un emploi dans un établissement de la scolarité obligatoire pour la rentrée 2003 peuvent consulter la liste des postes au concours, publiée sur le site du Département

www.dfj.vd.ch

Sous la rubrique Accueil, cliquer sur «postes vacants» ou directement sur www2.dfj.vd.ch/MAI/JOB_000.asp

Cette liste permet de connaître les postes disponibles dans les différents établissements de la scolarité obligatoire du canton. En cas d'intérêt, les offres usuelles de service sont à adresser directement à la direction concernée.

N.B. on peut obtenir cette liste sur simple demande téléphonique auprès de l'Office du personnel enseignant (OPES), tél. 021 316 32 09

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture:

8h - 12h et 13h30 - 17h

(vendredi jusqu'à 16h30)



Et voici le 4^e tome des Maisons rurales du canton de Vaud



Avant-toit d'une ferme de Prahins. Une parmi les 1000 illustrations de l'ouvrage rédigé par Daniel Glauser.

Du Gros-de-Vaud à la Broye: en se dévoilant au public le 12 mai dernier, le 4^e et dernier opus de la série les *Maisons rurales du canton de Vaud* marque à sa façon le Bicentenaire du canton. Un canton qui se caractérise par une grande diversité de territoires et d'habitats et dont le présent ouvrage s'attache à décrypter la douceur des paysages entre la Broye et le Gros-de-Vaud. La maison paysanne s'adapte au pays. Elle abrite le pressoir et la cave à vin dans les zones viticoles (Vully et plateau d'Echallens). La culture du blé et des céréales marque surtout le Gros-de-Vaud, considéré longtemps comme le grenier du canton. Les maisons y sont cossues et re-étaient notamment l'opulence de la première moitié du XIX^e siècle, l'âge d'or de l'agriculture de cette région. Dans les parties plus élevées – le Jorat et la Haute-Broye – la maison est souvent plus petite et le bois y reste bien présent. L'explication des diverses formes d'architecture rurale en fonction de pratiques d'exploitation parfois ancestrales – et leur mise en perspective dans un contexte géographique et économique – permet de mieux comprendre un patrimoine attachant, fondement de notre culture régionale.

Résultat de longues recherches, ce livre, richement illustré, inclut près d'une trentaine de monographies de communes et de bâtiments. D'une lecture aisée, il s'adresse à un large public comme aux spécialistes.

Du Gros-de-Vaud à la Broye, Daniel Glauser. 21x28 cm, env. 500 pages, env. 1000 illustrations dont une quarantaine en couleurs; cartes, plans, glossaire et index. Commande: Imprimerie Corbaz, Montreux, (tél.: 021 966 81 46) ou en librairie.



Michel Werffeli (2e depuis la droite) entouré de trois autres membres d'Armemeth, une association qui milite pour une musique affranchie de toutes dépendances. En préambule, en lieu et place d'alcool ou de drogue, une tasse de thé dégustée ensemble..

Michel Werffeli & Cie ou le plaisir partagé de la musique libre

Armemeth. Un mot qui évoque un parfum d'ailleurs. Et qui pourtant a vu le jour sur les hauts de Vevey, un soir d'hiver 2000. Et Michel Werffeli d'expliquer. «avec quelques amis musiciens nous nous retrouvions régulièrement pour improviser ensemble. Un esprit positif et surtout un envie de nous faire plaisir grâce à la musique et par la musique seule, sans que la drogue, la clope ou l'alcool ne s'en mêlent, nous ont conduit à créer Armemeth*». Une musique libre qui pour jaillir chaque vendredi soir, date de leur *jam session*** hebdomadaire, n'a besoin que de la verve créatrice des musiciens, la poignée d'habitues et les nombreux invités de passage, stimulée par une cérémonie du thé partagée en préambule.

Dans le civil, Michel Werffeli travaille depuis 1998 comme conseiller «interface» – dans les faits, il est souvent sur le terrain,

à la recherche de débouchés au sein d'entreprises – d'abord pour le compte des Offices régionaux de placement (ORP) d'Aigle et de Renens et aujourd'hui pour celui de Vevey. Dans le privé, il s'envole au gré des notes.

La musique a toujours fait partie de la vie de Michel Werffeli – professeurs de musique, concertistes, compositeurs ou arrangeurs foisonnent dans son entourage familial – qui, après de classiques études au conservatoire, se lance dans le jazz, trompette et trombone au poing. Sans oublier l'harmonica, petit instrument qui le conduira à *jammer* avec les plus grands tels B.B King, Sugar Blue ou Phil Collins. Depuis sa rencontre avec Jacques Raetz (à ses côtés sur la photo), par qui le projet Armemeth est né, il vit pleinement sa passion pour l'improvisation.

Graver pour toujours ces soirées d'impro entre amis,

une gageur? Un projet qui s'est pourtant réalisé fin 2002 avec *Jamedeluxe*, le 1^{er} CD de l'association. Trip Hop, New Age, ethno, jazz ou planant, les 15 morceaux (dont un «caché» puisque non-annoncé sur la pochette, mais qui sautille tel un certain pop corn) qui le composent représentent un melting-pot musical voulu et assumé. «Un joueur de violon indien nous a même proposé un air de sa composition via internet. Air que nous avons greffé sur un des morceaux du CD» conclut en riant Michel Werffeli.

Annika Gil

**Armemeth*, association pour la reconnaissance des musiciens en musique électronique et de Trip Hop. Tél.: 079 664 87 26. www.jamedeluxe.ch

***Séance d'improvisation musicale qui dans le cas de Michel Werffeli et de ses amis se construit sur un sample, ou échantillon sonore, de 10 à 15 secondes, répété en boucle pendant tout le morceau.*



Les décisions de la quinzaine

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Apprentissage de commerce: nouvelle formule à la rentrée scolaire 2003

Le Conseil d'Etat a décidé de l'entrée en vigueur de la réforme de la formation commerciale de base (RFCB) à la rentrée scolaire 2003. Cette réforme est concrétisée dans le règlement fédéral d'apprentissage d'employé-e de commerce du 24 janvier 2003. Chaque année, environ 1'200 contrats d'apprentissage de commerce sont conclus dans le canton de Vaud. Avec la RFCB, les apprentis ont désormais le choix entre 3 profils de formation en 3 ans. La collaboration entre les écoles professionnelles, les associations professionnelles et les entreprises est considérablement renforcée. Les objectifs de formation visent à développer les compétences professionnelles, méthodologiques et sociales. Pour obtenir le CFC (certificat fédéral de capacité), il faudra désormais réussir et la partie scolaire et la partie entreprise de la formation.

J.-P. Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021 316 63 06 - DFJ, P. Stübi, adjoint pédagogique au SFP, 021 316 63 53

Poste de délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements - La lutte contre la maltraitance reste au sein de l'Etat

Poursuivant ses révisions sur la valorisation de la lutte contre la maltraitance dans le canton, le Conseil d'Etat a décidé de conserver la mission de prévention des mauvais traitements au sein de la sphère étatique. La création d'une fondation est donc écartée. Parallèlement, le poste de délégué à la lutte contre la maltraitance reste, pour l'heure, rattaché au secrétariat général du DFJ.

Jean-Paul Jubin, secrétaire général, 021 316 30 04

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Approbation de la convention entre la chaîne Sun Store S.A. et COSAMA

La chaîne de pharmacie Sun Store S.A. et le groupe des assureurs COSAMA ont passé une convention en 2001, supprimant le paiement par les assurés et les assureurs des taxes rétribuant partiellement les pharmaciens, conformément à la LAMal et à la convention nationale fixant les structures à l'échelon suisse. Le Conseil d'Etat

vient d'approuver cette convention, considérant qu'elle entre dans le cadre de la liberté prévue par le législateur fédéral.

Michel Surbeck, chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement, 021 316 50 06

Rapport du Groupe de travail «Recherche de site» pour l'hôpital Riviera-Chablais vaudois et valaisan

Le Conseil d'Etat a pris acte du "Rapport aux gouvernements vaudois et valaisan" présenté par le Groupe de travail "Recherche de site Hôpital Riviera-Chablais VD / VS" présidé par Me Pierre Boillat. Ce rapport constitue la première étape des travaux prévus par les deux Gouvernements dans une déclaration commune du 8 octobre 2001. Le DSAS a décidé de poursuivre la ré-exon avec le Canton du Valais, sans anticiper sur les résultats du débat vaudois sur le Rapport de politique sanitaire. Le Service de l'aménagement du territoire sera associé à la suite des travaux.

Adrian Griffiths, adjoint, Service de la santé publique, 021 316 42 66

DEC

Département de l'économie

Loi sur les loteries et paris professionnels et règlement sur les loteries, tombolas et lotos

La convention intercantonale relative à la Loterie romande ne constituant pas une base légale suffisante pour justifier l'attribution exclusive d'une autorisation de loterie supérieure à Fr. 100'000.--, le Conseil d'Etat propose - en attendant la révision de la loi fédérale sur les loteries et paris professionnels (LLP) - une révision partielle de la loi cantonale. En outre, faisant suite à un postulat du député Noël Crausaz, il propose de modifier le règlement sur les loteries, tombolas et lotos en autorisant les sociétés à faire appel à des personnes proches ou amies pour l'organisation d'un loto et de permettre l'organisation d'un loto dans une autre commune du canton que celle du siège de la société organisatrice. Enfin, le Conseil d'Etat accepte - répondant à un postulat du député Jean-Pierre Grin - que l'utilisation des cartons de lotos en papier fort ne soit plus soumise à l'autorisation du Département de l'économie, ce qui constituera une économie pour les sociétés locales.

Me Alain Jeanmonod, chef de la Police cantonale du commerce, 021 316 46 00

Consultation fédérale sur la révision de l'ordonnance sur l'indication des prix

Le Conseil d'Etat répond à une consultation fédérale sur la révision partielle de l'ordonnance sur l'indication des prix qui porte, d'une part, sur l'assujettissement des dentistes à l'obligation d'indiquer les prix de leurs prestations de services en mentionnant la valeur des points pratiqués

et, d'autre part, sur des adaptations touchant l'indication du tarif de tous les services à valeur ajoutée. Le Conseil d'Etat se déclare en faveur de ce projet, en émettant toutefois de fortes réserves en ce qui concerne l'indication de la valeur du point pour les dentistes.

Me Alain Jeanmonod, chef de la Police cantonale du commerce, 021 316 46 00

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Administration de la FAREAS: Olivier Kernen succède à Eric Golaz

Le Conseil d'Etat a désigné Olivier Kernen comme nouvel administrateur unique et provisoire de la FAREAS (Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile). Il succédera à Eric Golaz, qui avait été nommé à ce poste le 8 juillet 2002. Olivier Kernen, député et ancien syndic d'Yverdon, entrera en fonction le 12 mai. Son mandat prendra fin au plus tard à l'entrée en vigueur de la loi créant l'institution qui se substituera à la FAREAS.

Pierre Chiffelle, chef du Département des institutions et des relations extérieures, 021 316 40 04 - Eric Golaz, chef du SJIC, 021 316 45 76 - Olivier Kernen, 079 210 33 55

Demande d'extension de la concession Radio One-FM sur l'arc lémanique

Conformément à la loi fédérale sur la radio et la télévision, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a consulté le Conseil d'Etat sur une demande d'extension de la concession Radio One-FM qui, depuis 1995, bénéficie d'une concession d'exploitation couvrant la région No 1 Genève-Rolle. Son programme est essentiellement tourné vers la jeunesse. L'extension demandée ne porterait aucun préjudice à Radio Framboise, ni à Lausanne FM ni à Radio Chablais, ni à Radio Lac, qui sont des radios généralistes destinées à un public plus âgé (25-45 ans). Le Gouvernement vaudois a donné un préavis favorable à cette demande d'extension de la concession Radio One-FM sur l'arc lémanique.

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021 316 33 01

Nouvelles dispositions du droit fédéral réglant la procédure de consultation

Le Conseil d'Etat salue la volonté de la Confédération de fixer dans une loi fédérale les règles sur la procédure de consultation. Il a fait savoir à l'autorité fédérale que : l'objet des consultations obligatoires devait comporter les projets pour lesquels l'avis des cantons est nécessaire en tant qu'Etats et en tant qu'autorités chargées de mettre en oeuvre le droit fédéral et les politiques de la Confédération; il est nécessaire de prévoir une pondération des avis recueillis en consultation; enfin, une durée suffisante du délai de consultation est indispensable.

Vincent Grandjean, chancelier, 021 316 40 42



De Déborah l'abeille à Léa la vache

Il fut un temps où les hommes représentaient Dieu sous la forme d'un serpent ou d'un taureau. Une relation entre l'homme, le divin et les animaux qui resurgit au travers de prénoms évoquant la brebis, la colombe ou la vache.

Crocodiles, hippopotames, éléphants, bouquetins, lapins, ours, cerfs et mouons. Des animaux, aujourd'hui, qui ne se côtoient plus que dans un zoo mais qui du temps des anciens Hébreux se partageaient Israël. Situé à la croisée de trois continents – l'Europe, l'Afrique et l'Asie – le Proche-Orient présentait un mélange

incroyable de faunes. Un grand nombre d'entre elles ont été exterminées par l'homme, à l'instar du crocodile ou de l'ours tandis que d'autres ont «disparu» faute parfois d'avoir pu leur mettre un nom: la dénomination hébraïque de certains animaux ne permet pas toujours d'identifier clairement de quel animal il

est question. Ainsi, le *shapan* mentionné dans le psaume 104 de la Bible, que l'on traduit indifféremment par lapin, hérisson, marmotte ou blaireau, se révéla finalement être un parent proche de l'éléphant.

Des animaux et des hommes, sans oublier Dieu, que l'exposition présentée par le Musée cantonal de zoologie, en collaboration

avec le projet «Musée Bible + Orient», dévoile sous un angle différent. Passionnant. En s'appuyant sur une collection de près de 100 objets provenant de Mésopotamie, d'Égypte, de Syrie ou d'Israël ainsi que sur un cortège de 80 animaux naturalisés, le visiteur se plonge dans une époque, l'Antiquité, qui faisait la part belle à l'animal.



Figurine de taureau *Apis* marchant (bronze). Égypte, 664-525 av.JC. Ere hybride à tête de taureau. (bronze). Égypte, 332-30 av. J.-C. Coll. Bible + Orient.

Les Égyptiens se plaisaient à voir en un cobra une divinité tandis que les premiers Hébreux vénéraient leur Dieu sous la forme d'un taureau. Une reconnaissance qui resurgit dans certains prénoms hébraïques tels que Jonas, la colombe, Rachel, la brebis ou Léa, la vache, le prénom féminin le plus donné en France en l'an 2000.

Com./AG

Les animaux du 6^e jour: les animaux dans la Bible et l'Orient ancien. Espace Arlaud, pl. de la Riponne, Lausanne. Mercredi-vendredi: 12h à 18h, samedi-dimanche: 11h à 17h, à 18h. Dossier école-musée à disposition. Catalogue: frs 28.-. Tél.: 021 316 34 60. www.zoologie.vd.ch. Jusqu'au 10 août.

La Haute école pédagogique en chœur et en concert

En août 2002, la Haute école pédagogique (HEP) prenait le relais de toutes les anciennes institutions de formation d'enseignants du canton. Comment donner le sentiment d'appartenir à une même culture professionnelle si ce n'est par exemple en proposant aux étudiants de former un chœur et de travailler ensemble sur une œuvre. Chose dite, chose aussitôt faite puisque le très jeune Chœur de la HEP se

produira pour la première fois en concert moins d'un an après sa création, sous le parrainage de l'ensemble vocal *Arpège*.

«*Messa di Gloria e Credo*», de Gaetano Donizetti, par le Chœur de la HEP et l'ensemble *Arpège*. Sous la direction de Julien Laloux et accompagné par l'Orchestre de chambre de Lausanne. Mercredi 21 mai, à 20h, salle Métropole, Lausanne. Location: service culturel Migros: 021 318 71 71.

Expositions

Cabinet cantonal des Estampes, Vevey. *Atelier Raynald Métraux. Impression et édition d'estampes contemporaines.* Une exposition qui relate l'activité de l'atelier Métraux, ouvert à Lausanne en 1991. Lithographe, imprimeur et éditeur engagé dans le domaine de l'estampe contemporaine. **Portes ouvertes de l'atelier Métraux:** tous les vendredis de 14h à 19h, Côtes-de-Montbenon 6, Lausanne. Mar.-dim.: 11h à 17h30. Jusqu'au 1^{er} juin.

Espace Arlaud, Lausanne. *La Haute-Asie telle qu'ils l'ont vue. Explorateurs et géologues 1820-1940.* Une exposition du Musée cantonal de géologie qui fait revivre les expéditions de scientifiques occidentaux entre le Tibet, la Mongolie ou le Kashmir. Mer.-vend.: 12h-18h; sam.-dim.: 11h-17h. Jusqu'au 27 juillet.

Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne. *Le nom des plantes en deux mots. La nomenclature botanique moderne a 250 ans.* Carl Linné (1707-1778), naturaliste suédois, mit au point une manière simple de nommer les plantes en deux mots, encore utilisée aujourd'hui. Entrée libre, 13h30 à 17h30. Jusqu'au 29 juin.

Musée militaire vaudois, Morges. *Les Vaudois de Napoléon.* Exposition montée dans le cadre du Bicentenaire du canton et consacrée aux quelque 3000 soldats vaudois qui participèrent à l'épopée napoléonienne. Mardi.-vend.: 10h-12h et 13h30-17h; sam.-dim.: 13h30-17h. Jusqu'au 14 décembre.

Conférences

«**Culpabilité et péché - pardon et oubli**», par Lytta Basset. Dans le cadre des Cafés théologiques, mardi 27 mai, de 19h15 à 20h45, au Milan, bd Grancy 54, Lausanne. Entrée libre (collecte).

«**Images et violence**», par Serge Tisseron, psychanalyste, aula du Palais de Rumine, Lausanne, mercredi 21 mai, à 19h30. Au même endroit et à la même heure mais le 28 mai, conférence de l'anthropologue Christian Bromberger sur «**Le match de foot: enquête sur une passion partisane**».

Lecture

Le Chant du Bosco, roman d'Elisabeth Horrem, lu par la Cie Marin, lundi 19 mai, à 19h. **A propos d'une spectaculaire lecture ou de la lecture haute**, de Jacques Roman et **Sur la lecture**, de Marcel Proust, par Jacques Roman (Narration et Cie). Jeudi 22 mai, à 20h. Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, Lausanne.